

REPUBLIQUE DU SENEGAL
VILLE DE PIKINE



Session ordinaire

30 JUIL 2018

ANALYSE : Délibération portant adoption du Plan d'Urbanisme de Détails des villes de Guédiawaye et Pikine.

**Le Conseil Municipal de la Ville de Pikine
en sa séance du 25 juillet 2018**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, modifiée ;
Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès ;
Vu la Délibération en date du 01 août 2014 portant élection du Maire de la Ville de Pikine et de ses adjoints ;
Vu le rapport final du Plan d'Urbanisme de Détails des villes de Guédiawaye et Pikine ;

DELIBERE

Article premier : Est adopté le Plan d'Urbanisme de Détails des villes de Guédiawaye et Pikine, élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du PROGEP, sous la coordination de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture (DUA).

Article 2 : Les actions et aménagements préconisés dans ce Plan d'Urbanisme de Détails sont répertoriés dans le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré en Mairie le 25 juillet 2018

